

FOLKLORE ■ Le CIOFF France a tenu son assemblée générale à Ambert « En France, le folklore est dévalorisé »

« Nous vivons dans l'un des rares pays où le folklore est dévalorisé. L'État ne le reconnaît pas » déplore de concert Bernard Criner, vice-président du CIOFF France, et Philippe Beaussant, secrétaire général du CIOFF France.

Pourtant, la structure rassemble aujourd'hui 27 festivals d'arts traditionnels et populaires sur l'ensemble du territoire national, dans le but de mutualiser les compétences et de créer un réseau de festivals.

Participer aux Folkloriades 2012 en Corée du Sud

Cette mutualisation permet, entre autres, de faire venir des groupes folkloriques de loin. « Si vous ne réglez pas l'intégralité des frais internationaux, un groupe du Salvador ne se déplacera pas » constate le vice-président. À plusieurs, les festivals sont plus forts. D'ailleurs, l'une



RÉUNION. De gauche à droite : Bernard Criner, vice-président du CIOFF France, Patrick Pascal, président du festival d'Ambert, et Philippe Beaussant, secrétaire général du CIOFF France. La présidente, Anne-Marie Ciolfi, est arrivée plus tard. Elle participait à un spectacle de folklore en Arabie Saoudite.

des fiertés du CIOFF, c'est que la plupart des festivals actuels proposent un groupe africain, ce qui n'était pas vrai il y a dix ans.

Plusieurs projets devraient voir le jour dans les années qui viennent. « Nous sommes parvenus à installer la dualité dans la section française : nous n'avons que des festivals, aujourd'hui, nous avons aussi labellisé quatorze

groupes folkloriques ». De cette façon, les relations avec le CIOFF International se sont améliorées. « Au début, quand le CIOFF International nous demandait des groupes de folklore, nous ne pouvions que les orienter vers des groupes indépendants. Nous nous sentions infirmes. Mais heureusement, nous avons trouvé ce deuxième pied ». La première vague de labellisa-

tion arrive au terme des trois ans de label. La question se pose de savoir s'il est possible d'augmenter le nombre de groupe sans déprécier la qualité du label.

Le CIOFF France espère aussi parvenir à un accord avec le ministère de la Culture, afin d'être intégré à l'année du Mexique, prévue pour 2011. « Nous avons été reçus au ministère. Nous espérons que le projet aboutira. D'autant que nous sommes capables d'organiser très rapidement nos festivals ». À plus long terme, il est question de participer aux Folkloriades 2012 en Corée du Sud, équivalents des Jeux Olympiques pour le folklore.

Dernière nouveauté et pas des moindres : le mois dernier, le CIOFF a été reconnu « producteur de spectacle » par les services fiscaux. « Financièrement, c'est important puisque nous bénéficions maintenant de la TVA à 5,5 %, mais symboliquement, c'est fondamental » conclut Philippe Beaussant.

Emeline Collet

(*) Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels.